

N° 7

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du Dimanche 17 Mai 1914

Police administrative :

Page

Élection sénatoriale. — Délégués 298

L'an mil neuf cent quatorze, le dix-sept du mois de Mai, à douze heures, le Conseil municipal de Lille, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. CHARLES DELESALLE, Maire.

Présents :

MM. Ch. DELESALLE, LAURENCE, DAMBRINE, CREPY-SAINT-LÉGER, REMY, LIÉGEOIS-SIX, DUBURCQ, BRACKERS-D'HUGO, DRUEZ, Léonard DANIEL, BARROIS, DELOS, DUPONCHELLE, OVIGNEUR, Désiré DANIEL, COUTEL, LEGRAND-HERMAN, LESOT, BINAULD, VALDELIÈVRE, SÖCKEEL, BUISINE, RICHEBÉ, BARÉ, COILLIOT, DUCASTEL, LELEU, BOUTRY, GOBERT, WAUQUIER, GRONIER, LESSENNE et GUISELIN.

Absents :

MM. BAUDON, GOSSART et PARMENTIER, absents excusés.

Le Conseil a élu pour Secrétaire : M. OVIGNEUR.

Élection sénatoriale

Délégués

M. le Président a donné lecture :

1^o Des articles transcrits ci-contre de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs, modifiés par la loi du 9 décembre 1884 ;
 2^o Du décret de convocation des Conseils municipaux, à l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués et suppléants, en vue de l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu le 21 juin 1914, dans le département du Nord, ainsi que l'arrêté préfectoral du 9 mai 1914.

3^o De l'article 1^{er}, paragraphe 3, de la loi du 30 décembre 1875 et des articles 3 et 4 du décret du 3 janvier 1876, visés dans le décret de convocation.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS

Premier tour de scrutin

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de 24 délégués.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à 12 heures 10 minutes.

Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 33

Majorité absolue 17

Ont obtenu :

MM.

Delesalle 33 voix
Dambrine 33 »
Remy 33 »
Liégeois-Six 33 »
Duburcq 33 »
Baudon 33 »
Brackers-d'Hugo 33 »
Wauquier 33 »
Delos 33 »
Richebé 33 »
Duponchelle 33 »
Ducastel 33 »

MM.

Leleu..... 33 voix
Sockeel 33 »
Lessenne..... 33 »
Baré..... 33 »
Coilliot 33 »
Legrand-Herman 33 »
Valdelièvre 33 »
Danel, Désiré 33 »
Druez..... 33 »
Lesot 33 »
Danel, Léonard..... 33 »
Coutel 33 »

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

MM. Delesalle qui a déclaré accepter le mandat.

Dambrine	»	»
Remy	»	»
Liégeois-Six	»	»
Duburcq	»	»
Baudon	»	»
Brackers-d'Hugo	»	»
Wauquier	»	»
Delos	»	»
Richebé	»	»
Duponchelle	»	»
Ducastel	»	»
Leleu	»	»
Sockeel	»	»
Lessenne	»	»
Baré	»	»
Coilliot	»	»
Legrand-Herman	»	»
Valdelièvre	»	»
Danel, Désiré	»	»
Druez	»	»
Lesot	»	»
Danel, Léonard	»	»
Coutel	»	»

ÉLECTION DES SUPPLÉANTS

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de cinq suppléants.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin, qui a suivi immédiatement le dépôt des votes, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 33

Majorité absolue 17

Ont obtenu :

Barrois 33 »

Buisine 33 »

Decroix, Albert 33 »

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

MM. Gronier qui a déclaré accepter.

Barrois

Guiselin

Buisine

Decroix, Albert »

La séance est levée à 12 heures 1/2.

Mr. M. Ch. Debray	Langeac	Dambinne Bripy Saint-Léger	Remy	Liégeois.
<u>M. Lecomte</u>	<u>Dambinne</u>	<u>Emile</u>	<u>Remy</u>	<u>Liégeois.</u>
Duburcq	Bracq d'Hugo	Barrois	Delos.	D. Daniel
<u>Duval</u>	<u>Bracq d'Hugo</u>	<u>Barrois</u>	<u>Delos</u>	<u>D. Daniel</u>
Coutel	Léonard Bonnaud	Lesot	Faldachierre	Lockiel
<u>Coutel.</u>	<u>Léonard Bonnaud</u>	<u>Lesot</u>	<u>Wacelin</u>	<u>Lockiel</u>
<u>Bracq</u>	Coilliot	Guastel	<u>Lesur</u>	Gobert
<u>Bracq</u>	<u>Coilliot</u>	<u>Guastel</u>	<u>Lesur</u>	<u>Gobert</u>
Gromier	Lessenne	Guiselet	<u>Lebon</u>	Wauquier
<u>Gromier</u>	<u>Lessenne</u>	<u>Guiselet</u>	<u>Lebon</u>	<u>Daugier</u>
Wauquier	Gremillet	<u>Lebon</u>	<u>Paul Chignard</u>	